

BÂLE III : QUEL PILOTAGE EFFICIENT DES RISQUES ?

LIQUIDITÉ/CRÉDIT/CONTREPARTIE/SYSTÉMIQUE

LES MEILLEURS DISPOSITIFS D'ANALYSE, DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES RISQUES ?

Adel Harzi
Dexia Group

Thierry Grunspan
Standard & Poor's

Jean-Gabriel Albigot
Groupe Société Générale

Giancarlo Pellizzari
**The Bank of New York Mellon
S.A./N.V.**

Sophie Didelot
BPCE

Benoit Cougnaud
Azerisk Advantage

- > Un point sur les avancées réglementaires (les futurs ratios de liquidité)
- > Les impacts de Bâle III sur les stratégies et les business models
- > Mieux gérer le risque de liquidité et de contrepartie
- > Activité de notation et rôle dans la gestion des risques
- > Elargir la couverture des risques associés aux fonds propres
- > Impact des exigences réglementaires (liquidité) dans la tarification crédit
- > Appétit des institutionnels pour la dette immobilière
- > Quel avenir pour les méthodes internes d'évaluation et de mesure des risques ?

• **Vendredi 22 novembre 2013**
Hôtel Castille Paris



08:30 Accueil des participants

09:00 Une approche du risque différente implique-t-elle un changement des business models bancaire ?

- > Arbitrage risque/coût en fonds propres et rentabilité
- > Quelle menace pour le crédit ?
- > Nouveaux marchés, nouvelles activités, nouveaux produits
- > Quels nouveaux risques pour demain ?

Adel Harzi, Head of Capital Management DCL Capital Management and Structuring • **Dexia Group**

10:00 Bâle III : Capitalisation, solvabilité et gestion des risques

Analyse et point de vue d'une agence de notation

- > Ratios de capitalisation bancaire
- > Ratios de liquidité
- > Leverage ratio
- > Risque de contrepartie

Thierry Grunspan, Directeur • **Standard & Poor's**

11:00 Pause-café

11:30 Quel avenir pour les méthodes internes d'évaluation et de mesures des risques ?

- > Vers un retour à un monde où cohabiteraient des modèles "réglementaires" qui ne serviraient qu'à calculer des exigences en fonds propres et des modèles plus "économiques" qui appréhenderaient mieux les profils de risque intrinsèques des portefeuilles ?

Sophie Didelot, Responsable du Département Pilotage Consolidé des Risques Direction Risques Groupe
• **BPCE**

12:30 Déjeuner

14:00 Entre le scepticisme du marché, et les interrogations des régulateurs, quel avenir pour les modèles internes de gestion des risques ?

- > Asset quality review, hypothetical portfolios exercices : vers une remise en cause d'une douzaine d'années de développements méthodologiques internes ?
- > Quelles synergies mettre en avant en interne pour légitimer les travaux entrepris, et comment communiquer en externe sur la fiabilité des modèles ?
- > Quelles leçons en tirer pour les travaux sur les futures normes comptables, et la gestion des risques ?

Jean-Gabriel Albigot, Direction des risques • **Groupe Société Générale**

15:00 Les impacts de de Bâle III : focus sur la liquidité, principalement pour les banques "infrastructure" et sur le reporting

- > Comment les coûts additionnels vont-ils être absorbés ?
- > Quel sera l'impact du nouveau paysage réglementaire sur l'activité reporting des banques ?
- > Dans quelle mesure les banques peuvent-elles tirer un avantage concurrentiel de ces nouvelles contraintes ?
- > Quels sont les impacts sur la gouvernance des banques et les stratégies mises en oeuvre ?

Giancarlo Pellizzari, Managing Director – Head of Statutory, Regulatory Reporting and Consolidation
• **The Bank of New York Mellon S.A./N.V.**

16:00 Pause-café

16:30 Les divergences nationales dans l'application de Bâle III : État des lieux de la compétition réglementaire

- > Synthèse des divergences/ convergences par catégories de banques en zone Euro, Grande Bretagne, Suisse, aux Etats Unis et sur les autres places financières majeures
- > Spécificités du système bancaire américain (OTD et taux d'intermédiation)
- > Dernières décisions américaines et européennes
- > Impacts attendus des principales divergences réglementaires

Benoit Cougnaud, Associé • **Azerrisk Advantage**

17:30 Fin du séminaire

Pourquoi participer ?

Le Comité de Bâle, chargé de coordonner la régulation internationale du secteur bancaire, a décidé d'étaler sur quatre ans à partir de janvier 2015 la mise en application de la règle du "ratio de liquidité à court terme" (LCR) tout en élargissant entre autres aux actions et aux prêts immobiliers résidentiels titrisés la gamme des actifs éligibles à ces réserves de liquidités.

Après s'être attelé aux fonds propres et à la liquidité des banques à travers les règles de Bâle III, le Comité de Bâle se penche sur le chantier de l'interdépendance des banques, facteur déterminant de la diffusion d'une crise financière, comme l'a montré la faillite de Lehman Brothers fin 2008.

L'une des façons de limiter le risque de contagion consiste à limiter le volume d'activités des grandes banques entre elles ou avec une contrepartie donnée. C'est pourquoi le comité souhaite recueillir, jusqu'au 28 juin, les suggestions des parties prenantes pour déterminer de telles limites.

Conséquences sur la BFI : vers un modèle économe en ressource... Les cessions de certaines activités de financement et de portefeuilles de prêts qui pèsent lourds dans les bilans sont l'autre voie qu'on privilégie les banques.

Ces nouvelles règles du jeu auront des conséquences micro et macroéconomiques majeures : Limitation des engagements très longs, abandon de certaines activités, course aux dépôts, désintermédiation du financement des entreprises...

Durant cette journée, à travers une alternance d'exposés et de débats sur des thèmes définis en étroite collaboration avec les intervenants, Arrow Institute vous propose d'aborder les thèmes suivants :

- ▶ Les Bâle III : un point sur les avancées réglementaires
- ▶ Où en est-on dans la mise en œuvre de Bâle III ?
- ▶ Mieux gérer le risque de liquidité
- ▶ Activité de notation et rôle dans la gestion des risques
- ▶ Les impacts de Bâle III sur les stratégies et les business Models
- ▶ Quelle évolution des modèles de portefeuille de crédit ?
- ▶ Risque systémique et charge en capital

Public concerné

Au sein de l'ensemble des métiers de l'industrie financière (Banque de détail, BFI, Asset Management, Banque Privée, Services aux Investisseurs, Assurance...) :

- ▶ Directeurs et responsables des risques
- ▶ Responsables du projet Bâle III
- ▶ Responsables de la gestion actif/passif
- ▶ Directeurs techniques
- ▶ Directeurs financiers et trésoriers
- ▶ Directeurs investissements
- ▶ Directeurs et responsables organisation et projets
- ▶ Directeurs et responsables de l'audit et du contrôle
- ▶ Directeurs et responsables comptables
- ▶ Contrôleurs de gestion
- ▶ Directeurs et responsables des engagements
- ▶ Responsables au sein de middle-office

Autre public :

- ▶ Experts comptables, Consultants, Avocats...

Méthode de travail

- ▶ Documentation remise à chaque participant au début de la formation
- ▶ Présentations définies en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes les plus exigeantes
- ▶ Alternance d'exposés et de débats garantissant une véritable interactivité
- ▶ Des pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants

Objectifs pédagogiques

- ▶ Décrypter les derniers enjeux et modalités de la réforme Bâle III
- ▶ Comprendre les impacts de Bâle III et les chantiers à mettre en œuvre
- ▶ Mesurer les impacts de Bâle III pour la banque et son bilan
- ▶ Comprendre la mesure de risque de marché et de liquidité
- ▶ Évaluer les ratios internationaux de liquidité



➔ Gestion des risques

➔ Marchés de capitaux

➔ Gestion de projets

➔ Réglementation

➔ Architecture

➔ Assurance et Mutuelle

➔ Cloud

➔ Banque de détail

➔ Développement mobile

➔ Banque Privée

➔ Gestions d'actifs

➔ Management et Conduite du changement



A propos d'Arrow Institute

Arrow Institute est le pôle formation, événementiel et publication d'Arrow Group.

L'approche 360° d'Arrow Group permet de nous positionner comme un acteur majeur appréhendant toutes les facettes de l'industrie financière.

Partageant l'actualité des Banques, Compagnies d'Assurance, Sociétés de Gestion d'Actifs et autres Institutions Financières depuis maintenant 7 ans, nous les accompagnons dans leur développement global et celui de leurs équipes

Nos conférences, séminaires et ateliers offrent un espace unique pour développer de nouvelles compétences, partager des connaissances et débattre sur des problématiques d'actualité.

Chaque événement organisé par Arrow Institute apporte une analyse objective et impartiale sur chaque sujet traité, autre raison essentielle pour laquelle les cadres dirigeants et managers participent à nos événements.

Numéro de déclaration d'activité
11 92 19327 92

Eligible
au DIF

